



Ouvrir - Créer - Suivre sa section Sportive Scolaire

publié le 30/06/2025

Descriptif :

« Pas à pas » renseigner sa section sportive scolaire.

Sommaire :

- DEMANDER L'OUVERTURE D'UNE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE.
 - CREER LES SSS ET CREER LES LISTES ELEVES DANS IPACKEPS.
 - DEPOSER LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA SSS.
 - RUBRIQUE BILAN DE VOTRE SSS
-

Tous les documents (ouverture, suivi, évaluation) sont à déposer impérativement
Et uniquement sur IpackEPS avant le 18 octobre 2025

Grâce à IpackEPS, il n'est plus nécessaire de renvoyer les documents d'évaluation et de suivi annuel par courriel à l'inspection pédagogique régionale. Toutes les informations sont désormais rassemblées dans IpackEPS. Il est possible de renseigner plusieurs SSS pour un même établissement.

Pour accompagner ce « pas à pas », un tutoriel est proposé avec IpackEPS.

PREALABLE IMPORTANT : il est primordial de bien renseigner l'intégralité des informations des rubriques de l'établissement avant de renseigner la SSS : configuration des classes, axes de tous les projets, la fiche individuelle du coordonnateur, l'APSA de la SSS, les horaires de fonctionnement de la SSS...

● DEMANDER L'OUVERTURE D'UNE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE.

- 1) Tableau de bord / Les dossiers et projets / Dossier Section sportive scolaire.
- 2) Demande d'ouverture de SSS.
- 3) Sélectionner l'APSA (elle doit être renseignée au préalable dans les informations générales de l'établissement) / Créer.
- 4) Renseigner les rubriques et apporter des précisions dans les parties « commentaires ».
- 5) Les documents sont à retrouver sur le site pédagogique [🔗](#).
- 6) Pour déposer un document (ex : convention signée), cliquer sur envoyer, puis sélectionner le document dans vos dossiers pour l'enregistrer.
- 7) Dans Annexe, déposer le dossier de demande d'ouverture et tout autre document utile (document d'information aux familles).
- 8) Enregistrer au brouillon, puis proposer quand le dossier est complet.
- 9) Le retour de la commission se fera via IpackEPS.

● CREER LES SSS ET CREER LES LISTES ELEVES DANS IPACKEPS.

Quand la SSS est déjà inscrite à la carte des formations par le Recteur.

○ I. Sur le tableau de bord = Les dossiers et Projets.

○ II. Dossier EPS / saisir les informations.

- 1) Les axes du projet de SSS (renseigner tous les axes) /
- 2) Equipe EPS et intervenants extérieurs (inscrire un intervenant extérieur = nom, prénom, activité au sein de la SSS en précisant quelle SSS) /
- 3) APSA = ajouter l'activité de la SSS. Possibilité de créer une APSA « multi activité » ou même « sport-santé ».
- 4) PERIODES = créer une nouvelle période /
 - i. NOM = SSS Tennis / SSS Volley-ball ...
 - ii. Date début : 1/09/2025
 - iii. Date fin : 7/07/2026
 - iv. Ajouter
- 5) Gestion des groupes /
 - i. Colonne de gauche, sélectionner Section sportive scolaire,
 - ii. Créer un groupe = SSS Tennis / SSS Volley-ball,
 - iii. Sélectionner le coordonnateur,
 - iv. Gérer la séquence d'apprentissage = tableau central = APSA / Période / Ajouter.
- 6) Elèves / Placement dans les groupes. Bien respecter cet ordre (colonne de droite en premier).
 - i. Colonne de droite = Type (SSS) / Sélection SSS Tennis,
 - ii. Colonne de gauche = visualisation (classe) / Type (niveau de classe) / Sélection (la classes d'élèves concernés),
 - iii. Sélectionner les élèves, cliquer sur ajouter pour les faire passer dans la colonne de droite.
 - iv. Répéter les opérations 2 et 3 autant que nécessaire pour constituer la liste entière des élèves qui font partie de la SSS

○ III. Vérifier, imprimer, exporter la liste.

- 1) Tableau de bord.
- 2) Mes élèves.
- 3) Visualiser mes élèves.
- 4) Visualisation groupes / Section sportive scolaire / SSS Tennis = la liste apparaît,
- 5) Visualisation des informations élèves : Général / Scolarité / APSA en EPS et SSS / Savoir nager, Inaptitudes.
- 6) Possibilité d'exporter ou imprimer. C'est cette liste que l'inspection pourra consulter pour analyser et évaluer les SSS et pour attribuer les IMP.

● DEPOSER LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA SSS.

- 1) Dossier section sportive scolaire / Projet annuel SSS / Modif. /
- 2) Renseigner les informations demandées.
- 3) Annexes : déposer votre projet pédagogique (modifiable en word).
- 4) Solliciter le chef d'établissement pour signature et validation.

● RUBRIQUE BILAN DE VOTRE SSS

- Ne pas renseigner cette rubrique pour le moment.

 sss_ipackeps (Word de 35.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.